Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le 98/19/2013

ID: 080-218000099-20231214-DELIB2023121402-DE

## Commune d'AILLY-SUR-NOYE

# Conseil Municipal du 14 décembre 2023 Extrait du registre des délibérations

n° 2023-12-14-02

Date de la convocation

République Française

07/12/2023

Convoqués: 23

Présents: 13

Représentés: 4

Absents: 6

**OBJET:** 

**Finances** 

Engagement des crédits d'investissement avant le vote du budget principal 2023 L'an deux mil vingt trois, le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE-PATRICE, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Maryse-Corrinne ROSE, Gérard LEROY, Sonia DOUAY, Pascale GIRARD, Annie COCHET, Frédéric PINOIT, Céline TAMPIGNY, Richard BENOIT

Étaient représentés : Edith DELBEY par Jean-Noël LECOINTE, Anne-Marie LATEUR par Maryse-Corrinne ROSE, Patrick BERMOND par Pierre DURAND et Vincent DAINE par Christine BOURDELLE-PATRICE

Étaient absentes excusées : Marylène FRANZ et Marie-Hélène MARCEL

Étaient absents non excusés : Karine PAGEAU, Sébastien VILLAIN, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE et Paulo MARCELO

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle que préalablement au vote du budget primitif, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser. Dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2024 et en application de l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal peut autoriser le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice de l'année précédente (2023).

L'autorisation portera sur les montants nécessaires à assurer le bon fonctionnement des services qui seront inscrits au BP 2024.

Chap./Articles	Opérations	Désignation	Total Budget 2023	1/4
20	Immobilisations incorpo- relles		584 487,78	146 121,95
2031	Frais d'études		584 487,78	146 121,95
	110	Travaux bâtiments	15 780,00	3 945,00
	232	Acquisition terrains	4 519,60	1 129,90
	234	Réhabilitation Intermarché	25 020,00	6 255,00
	237	Sécurité routière	6 332,51	1 583,13
	238	Eglise de Merville	12 192,60	3 048,15
	239	Stade municipale	206 368,57	51 592,14
	240	Construction cours tennis	145 161,80	36 290,45
	241	Etude déconnexion eau pluviale	70 862,86	17 715,72
	242	Logements	1 424,36	356,09
	244	Hôtel de Ville - Bureaux	6 630,48	1 657,62
	246	Eco navette	6 600,00	1 650,00
	249	Merville Mare	5 000,00	1 250,00
	250	Berny Eglise	17 160,00	4 290,00
		Réfection logement rue Saint		
	252	Martin	30 000,00	7 500,00
	254	ECO QUARTIER	31 435,00	7 858,75

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023 \_\_\_\_\_\_

Publié le 22/12/2023

ID: 080-218000099-20231214-DELIB2023121402-DE

## Suite et fin délibération n°2023-12-14-02

21	Immobilisations corporelles		1 325 430,58	331 357,65
2116	Cimetière		50 350,00	12 587,50
	243	Cimetière Merville	50 350,00	12 587,50
21318	Autres bâtiments publics		437 409,57	109 352,39
	110	Travaux bâtiments	30 000,00	7 500,00
	242	Logements	336 000,00	84 000,00
	248	Sacristie rénovation	45 409,57	11 352,39
	256	Réfection toiture Eglise Ailly	26 000,00	6 500,00
2152	Installations de voirie	ENGINEERS NEWSTANDS	297 882,67	74 470,67
	207	Travaux de voirie	17 900,00	4 475,00
	237	Sécurité routière	187 377,83	46 844,46
	246	Eco navette	75 059,84	18 764,96
	253	Réfection pont à brebis	17 545,00	4 386,25
21531	Réseaux d'adduction d'eau		340 000,00	85 000,00
	241	Etude déconnexion eau pluviale	340 000,00	85 000,00
21534			64 256,00	16 064,00
	083	Eclairage public	64 256,00	16 064,00
	Plantations d'arbres et ar-			
21721	bustes		8 000,00	2 000,00
	255	Chemin tour de ville	8 000,00	2 000,00
	Autres matériels de trans-			
21828	port		55 000,00	13 750,00
	124	Matériel roulant	55 000,00	13 750,00
21838	Autre matériel informatique		12 550,00	3 137,50
	120	Matériels administratifs	12 550,00	3 137,50
	Autres matériels de bureau			
21848	et mobiliers		12 000,00	3 000,00
	244	Hôtel de Ville - Bureaux	12 000,00	3 000,00
	Autres immobilisations cor-		DATE SAFETY	
2188	porelles		47 982,34	11 995,59
	123	Divers matériels	28 500,00	7 125,00
	222	Bibliothèque	5 457,39	1 364,35
	244	Hôtel de Ville - Bureaux	9 334,52	2 333,63
	248	Sacristie rénovation	4 690,43	
23	Immobilisations en cours		1 548 869,10	
2313	Constructions		1 548 869,10	387 217,28
	238	Eglise de Merville	417 984,60	
	239	Stade municipale	998 662,23	
	242	Logements	30 729,93	
	244	Hôtel de Ville - Bureaux	101 492,34	25 373,09
		Total Général	3 458 787,46	864 696,87

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

#### Décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement comme présentées;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance Jean-Noël LECOINTE Le Maire Pierre DURAND